

Pour faire suite au compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2009

Monsieur le Maire indique à plusieurs reprises dans le compte-rendu que les Elus Objectif expriment leur désapprobation, quant à l'ajout de délibérations non mentionnées à l'ordre du jour du conseil municipal.

Monsieur le Maire a juste omis d'indiquer les raisons de cette position : depuis plus d'un an et demi, des délibérations sont ajoutées à l'ordre du jour du conseil municipal, et cela n'a jamais été remis en cause.

Toutefois, lors du précédent conseil municipal, le 16 octobre 2009, les Elus Objectif ont demandé à ajouter une délibération sur le projet d'Office du Tourisme Inter Communal (OTI), et ce, pour s'assurer que les élus représentants Bessans au conseil communautaire expriment l'opinion du conseil municipal de Bessans et de la population au travers des remarques formulées lors de la réunion publique du 13 octobre 2009 à ce sujet.

Monsieur le Maire a refusé que ce vote ait lieu : « on n'ajoute pas une délibération le jour du conseil ».

Les Elus Objectif ont donc seulement manifesté leur incompréhension : on ajoute des délibérations hormis quand celles-ci sont demandées par les Elus Objectif... (car le même refus avait déjà été prononcé précédemment, lors de la demande de vote pour le projet de stockage de neige par exemple).

Contrairement à ce que peut laisser entendre ce compte-rendu en utilisant le terme d'Elus de l'opposition, cette opposition n'a jamais été systématique. Les votes « contre » ou « abstentions » ont toujours été expliqués et justifiés par des manques d'information permettant de faire le choix demandé (exemple vote du budget 2009), par des prises de décision importantes et coûteuses au long terme sans étude des différentes possibilités (exemple STEP) ou sans porté à connaissance si comparatifs il y a eu, par des projets qui ne nous paraissent pas prioritaires pour Bessans (exemple stade d'athlétisme), ou encore par des procédures trop coûteuses (exemple du paiement de deux cabinets pour le recrutement du directeur de station).

Nous regrettons effectivement cette attitude, comme le fait de ne pas nous informer des différents dossiers avant leur passage en conseil municipal, de refuser de nous communiquer des décisions que l'on apprend au travers de « bavardages dans la rue », de s'opposer à ce que l'on contribue à des travaux sur des projets donnés...

INFORMATION DES ELUS « OBJECTIF BESSANS »

Nous voyons cette gestion communale comme un frein au bon développement de notre village, et puisque l'on est dans la période des vœux, outre les vœux de santé, bonheur que nous adressons à chacun des Bessanais, nous formulons le vœu d'être considérés, par le Maire, tout simplement comme des conseillers municipaux à part entière, comme il l'avait laisser entendre lors de son élection.

Au delà des discours qui pourront être prononcés, nous attendons les actes, comme nous l'avions déjà signalé au lors de notre information à la population peu après les élections.

Afin de pouvoir constater la situation de la vie municipale et de son évolution éventuelle, nous ne pouvons que vous encourager à venir assister aux conseils municipaux.

Les élus « OBJECTIF BESSANS »